

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Je voudrais faire bien comprendre que je n'ai jamais mentionné le chiffre de 140 millions à la Chambre. Il est vrai, cependant, que certains journaux ont cité ce chiffre dans leurs manchettes.

Une voix: Où l'ont-ils obtenu?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Stanfield: D'Information Canada.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

* * *

L'ÉNERGIE

LES FORCES MARÉMOTRICES DE LA BAIE DE FUNDY— LE RAPPORT DU BUREAU

M. Robert C. Coates (Cumberland-Colchester Hants): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Peut-il nous renseigner sur la révision qu'effectuent actuellement son ministère et des représentants des gouvernements de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick à propos des conclusions du Bureau des études marémotrices? Peut-il nous dire quel fonctionnaire de son ministère a été chargé de cette révision?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, il n'y a rien de nouveau à signaler pour le moment au sujet de la révision projetée. Les pourparlers se poursuivent entre mes fonctionnaires et ceux des deux provinces intéressées.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LA PUBLICATION DES «NOTES DE RECHERCHE SEMI-MENSUELLES»

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre des Pêches et des Forêts. Le 16 mars et le 6 mai, comme en font foi les pages 4293 et 5558 du hansard, j'ai soulevé une question relative à un document publié au nom du ministre de l'Environnement. On m'a promis une réponse et je me demande si le ministre peut nous en donner l'explication tout de suite?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Monsieur l'Orateur, certains membres du personnel du service des forêts ont rédigé, dans un mouvement d'enthousiasme, un document qui a été reproduit par l'Imprimeur de la reine et qui mentionnait le ministère de l'Environnement. Le document distribué par la suite porte un errata qui rétablit le nom du «ministère des Pêches et des Forêts».

LES PÉNITENCIERS

MILLHAVEN—L'ENQUÊTE SUR LA GRÈVE DE LA FAIM

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre de la Justice en sa qualité de solliciteur général suppléant si, avant que n'éclate une crise grave, il enquêtera sur la grève de la faim que 85 p. 100 des détenus à Millhaven auraient tenue l'autre jour à cause du manque d'exercice, de livres, de rasoirs et d'autres commodités?

L'hon. John N. Turner (solliciteur général suppléant): Je n'accepte pas le préambule de la question, mais je ferai faire enquête.

* * *

LES AÉROPORTS

EDMONTON—LES CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ AU 737

M. R. J. Orange (Territoires du Nord-Ouest): J'ai une question à poser au ministre des Transports. A-t-il informé la ville d'Edmonton des conditions auxquelles son aéroport industriel restera accessible au 737?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Je ne l'ai pas fait officiellement, monsieur l'Orateur. J'ai reçu ce matin le rapport des fonctionnaires du ministère qui se sont rendus à Edmonton même pour consulter les intéressés. Ils font une série de recommandations qui semblent acceptables à toutes les parties comme mesure provisoire. Sans avoir informé officiellement la ville de notre décision, je suis favorable aux recommandations des fonctionnaires.

* * *

LES PORTS

LA RÉORGANISATION DU CONSEIL DES PORTS NATIONAUX ET LES EMPLOYÉS

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Je voudrais poser au ministre des Transports une question sur un sujet dont ne traite pas sa déclaration sur la politique portuaire. Maintenant que le changement entre officiellement en vigueur, le ministre donnera-t-il encore une fois sa promesse solennelle qu'aucun employé de l'actuel Conseil des ports nationaux ne se trouvera sans emploi après ce changement?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Je peux m'en porter garant dans ce contexte, monsieur l'Orateur. La réorganisation que j'anticipe et que j'ai annoncée aujourd'hui ne nuira à aucun employé du Conseil des ports nationaux. Il se peut que le processus normal donne lieu à des engagements ou des congédiements, mais ils ne seront pas attribuables à ce changement.